



Coalition for Canadian
Digital Heritage

Coalition pour
la numérisation
du patrimoine canadien

Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien

Bilan de l'année 2023

Table des matières

Introduction	2
Message du président du Comité de direction	3
Message de la présidente du Comité consultatif	4
Vision, mission et principes.....	5
Participants	6
Changement de nom stratégique.....	6
Cadre et priorités stratégiques.....	7
Groupes de travail	8
Suite des travaux.....	10
Remerciements	10
Nous contacter	10

Introduction

La Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien (CNPC) est une coalition intersectorielle d'institutions de la mémoire collective qui se sont engagées à élargir l'accès numérique au patrimoine du Canada. La coalition cherche à bâtir une communauté de pratique inclusive, en facilitant et en coordonnant la collaboration, les capacités et les ressources pour atteindre des objectifs communs. La CNPC fournit un cadre de collaboration aux personnes et aux organisations en vue de faire progresser les priorités, les initiatives et les projets déterminés par la communauté, tout en partageant les ressources et l'expertise et en évitant le dédoublement des efforts. En nous unissant en tant que coalition, nous exploitons plus efficacement les ressources disponibles et plaidons pour un avenir durable du patrimoine numérique canadien.

L'accès respectueux au patrimoine culturel et sa préservation constituent la pierre angulaire de toutes les sociétés démocratiques. Le patrimoine culturel est une composante essentielle de la compréhension et de la croissance économiques, sociales, juridiques et culturelles, en plus de favoriser l'innovation. Pour comprendre le passé, il faut avoir accès à la documentation et aux récits d'expériences vécues dans ce passé. Le passage d'un monde analogique à un monde numérique a été transformateur, et les collections et archives qui racontent les histoires de ceux et celles qui nous ont précédés sont plus que jamais accessibles. Pourtant, beaucoup reste à faire pour que la diversité de l'expérience canadienne émerge dans ce monde numérique.

Ce bilan de l'année met en lumière le solide travail de fond que nous avons pu réaliser en 2023. Au cours de la première moitié de l'année 2023, nous nous sommes concentrés sur la finalisation et la publication de notre [cadre stratégique](#), ce qui a constitué une formidable collaboration des membres de notre comité et des parties prenantes de notre communauté élargie. Au cours du second semestre 2023, nous avons mis l'accent sur l'actualisation de ces priorités stratégiques, par la formation de groupes de travail correspondant aux trois principales priorités stratégiques établies dans le cadre. Considérant le travail fondamental réalisé en 2023 et les perspectives pour 2024, nous aspirons à faire de notre communauté une coalition diversifiée et largement représentative des praticiens des institutions de la mémoire collective sur ce territoire désormais connu sous le nom de Canada.

Message du président du Comité de direction

Jonathan Bengtson, University Librarian, University of Victoria



À l'issue d'une vaste consultation nationale et multisectorielle et d'un processus de planification stratégique en 2022-2023, la Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien découle d'une redéfinition de la Stratégie nationale de numérisation du patrimoine. Notre nouveau cadre stratégique offre aux bibliothèques, aux archives, aux musées et aux organisations culturelles communautaires une vision pour se préparer au chemin à parcourir et travailler ensemble vers un avenir où les documents patrimoniaux sont utilisés et compris d'une nouvelle manière, en libérant les contenus pour permettre les innovations technologiques. Notre objectif est de rassembler diverses personnes et organisations afin de tirer parti de nos connaissances, infrastructures et ressources collectives pour améliorer la présence numérique du patrimoine culturel du Canada.

La CNPC est une coalition formée de personnes qui comprennent que la numérisation du matériel analogique permet à l'information de s'affranchir des limites de sa matérialité; elle rend possible l'imbrication dynamique du passé, du présent et de l'avenir et valorise diverses interprétations de l'histoire. Comme l'affirme notre cadre stratégique, ce travail est urgent et opportun; il s'appuie sur l'excellent travail réalisé par de nombreuses organisations, communautés et établissements au cours des dernières décennies, tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Les documents patrimoniaux canadiens sont répartis entre de nombreux établissements, organisations et groupes, et la majorité d'entre eux sont inaccessibles et risquent de se détériorer sous leur forme physique ou d'être dissimulés à la découverte en ligne. Même les documents culturels qui existent en ligne risquent d'être perdus pour les générations futures en raison des difficultés liées à la préservation numérique.

Pour relever ces défis, il faudra non seulement une solide coordination intersectorielle, mais aussi des sources de financement nouvelles et plus nombreuses, afin que le Canada ne prenne pas de retard par rapport aux autres pays qui s'efforcent de constituer des collections numériques complètes. La CNPC reconnaît la nécessité d'un travail de promotion à cet égard et l'importance d'expliquer à la population canadienne la valeur de notre travail collectif.

Message de la présidente du Comité consultatif

Emma Wright, Director of Archives, Royal British Columbia Museum



En mobilisant les forces collectives et les connaissances intersectorielles, la Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien s'est concentrée en 2023 sur la diffusion et l'actualisation des priorités de son cadre stratégique. La numérisation est une tâche à laquelle le secteur du patrimoine doit s'attaquer collectivement, et la collaboration est indispensable à sa réussite.

À l'échelle mondiale, nous constatons un élan de plus en plus marqué vers des stratégies nationales de numérisation, les gouvernements et les établissements de mémoire reconnaissant le rôle essentiel de l'accessibilité et de la disponibilité du patrimoine culturel sous forme numérique. Le Canada est un pays multiculturel, qui se définit autant par sa diversité que par ses valeurs communes. Le pouvoir de rapprochement du patrimoine revêt une importance qui ne doit pas être sous-estimée, et nous reconnaissons la nécessité de faire émerger et d'inclure les multiples communautés du Canada, pour veiller à ce que les contenus choisis pour la numérisation et la préservation reflètent cette diversité.

Dans le contexte actuel, les institutions et les communautés canadiennes se heurtent à des obstacles à la numérisation qui vont au-delà des simples difficultés technologiques. Nous prônons un accès équitable et facile aux ressources numérisées pour l'ensemble de la population canadienne, tout en respectant les protocoles culturels et d'accès.

Nous nous engageons à nous attaquer de front aux obstacles, en tirant parti de la force de notre coalition pour relever les défis et plaider en faveur du financement nécessaire à la réalisation d'efforts de numérisation efficaces dans l'ensemble du pays. En cultivant des partenariats avec les organismes gouvernementaux, les institutions culturelles et les alliés de la communauté, nous entendons créer un écosystème de soutien qui favorise la collaboration et assure la durabilité du patrimoine numérique du Canada et des initiatives qui s'y rattachent.

Ensemble, nous pouvons influencer de manière durable la sauvegarde du patrimoine numérique du Canada pour les générations à venir.

Vision, mission et principes

Notre vision

Bâtir un avenir inclusif en révélant nos diverses histoires.

Notre mission

La Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien appuie la numérisation, l'accès et la préservation du contenu culturel patrimonial à des fins de découverte et d'innovation.

Nos principes

Le travail de la CNPC repose sur les principes suivants :

- Nous avons la responsabilité et nous promettons aux générations futures de préserver le patrimoine numérique du Canada.
- Nous mettons en valeur, de façon délibérée et respectueuse, les diverses histoires du passé du Canada, telles qu'elles sont racontées par de nombreuses voix et perspectives.
- Nous faisons progresser la justice, les droits de la personne et la durabilité, grâce à un accès équitable et respectueux au patrimoine numérique du Canada.

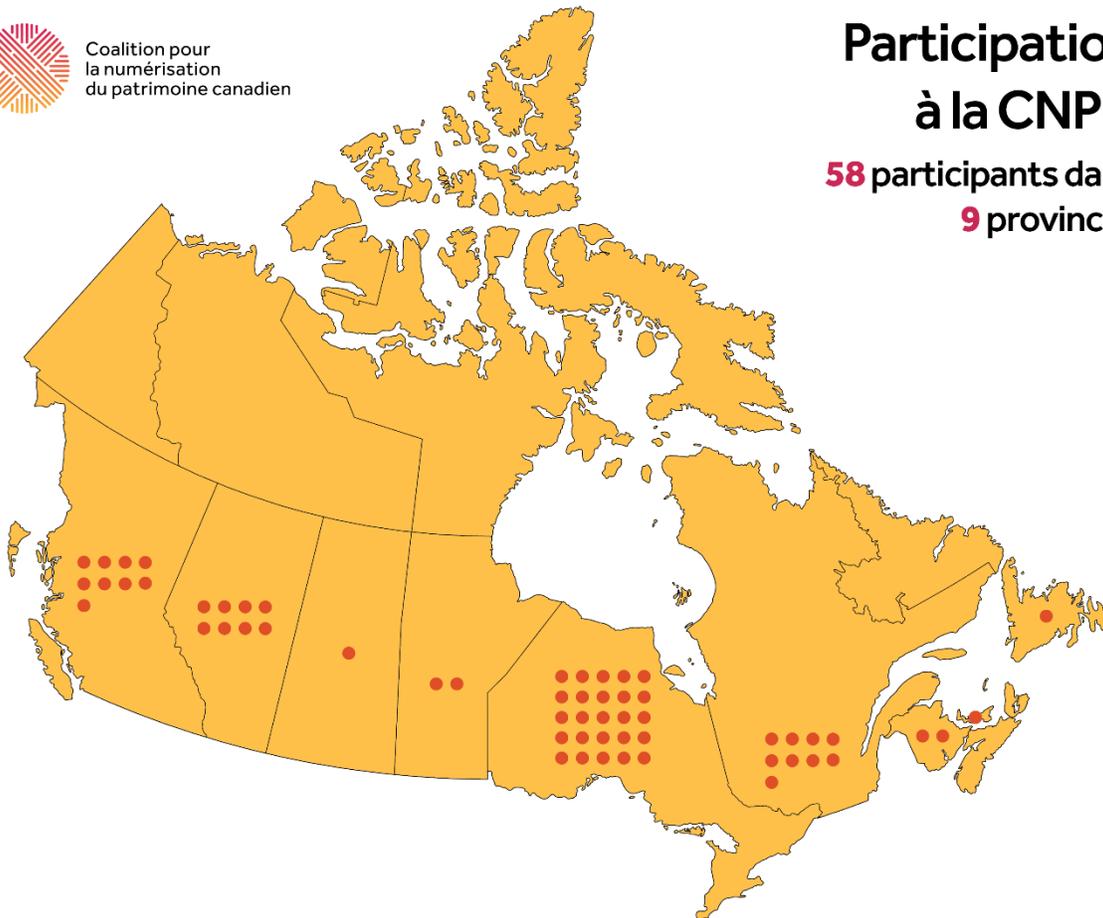
Participants

La CNPC est composée d'un Comité de direction et d'un Comité consultatif, dont les membres représentent le secteur des galeries, bibliothèques, archives et musées (GLAM) à l'échelle nationale. Pour plus d'informations sur les participants et les organisations qui composent la CNPC, veuillez consulter les pages du [Comité de direction](#) et du [Comité consultatif](#) sur le site Web de la CNPC.



Participation à la CNPC

58 participants dans
9 provinces



Changement de nom stratégique

Au début de 2021, le Comité de direction de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD), appuyé par le Comité consultatif de la SNPD et le Secrétariat du RCDR, a entrepris un processus de planification stratégique visant à préciser la mission et la vision de la SNPD et à élaborer des priorités axées sur la collectivité. Après une vaste mobilisation et validation de la communauté, la SNPD s'est regroupée sous un nouveau nom, la **Coalition pour la numérisation du patrimoine canadien (CNPC)**. Le changement de nom reflète la nouvelle mission et la nouvelle vision de la CNPC et représente notre rôle en tant que coalition intersectorielle d'organisations de la mémoire canadienne engagées à élargir l'accès numérique respectueux au patrimoine canadien.

Cadre et priorités stratégiques

Le [cadre stratégique](#) de la CNPC a été publié en mai 2023. Notre cadre stratégique est l'aboutissement d'un vaste processus de consultation communautaire décrit [ici](#), comprenant une enquête, quatre appels communautaires ouverts, une mobilisation directe des parties prenantes, des présentations dans le cadre de conférences et les commentaires inestimables de la part des membres du Comité consultatif de la CNPC, qui est vaste et diversifié. Nous remercions tous ceux et celles qui se sont engagés à nos côtés pour façonner l'avenir de la CNPC.

Tout au long du processus de planification stratégique, il est apparu clairement que la CNPC est plus qu'une simple stratégie : nous sommes une communauté de pratique, une coalition d'organisations diverses avec des priorités et des principes communs. Les besoins de la communauté vont au-delà de la numérisation, et le nouveau plan stratégique traduit l'importance accordée à un accès respectueux, à la préservation, à la promotion de la diversité, à la création de liens entre les établissements et à la mise en commun des ressources. Voici nos priorités stratégiques.

1) Veiller à ce que les contenus importants pour la population canadienne soient accessibles sous forme numérique

- Recommander et favoriser la coordination intersectorielle pour prioriser les contenus devant être numérisés et préservés d'une façon numérique.
 - Élaborer un ensemble de principes approuvés par la communauté.
- Œuvrer pour un accès durable au matériel culturel et patrimonial grâce à des investissements collectifs dans les infrastructures nationales.
 - Plaider pour un financement accru et durable pour la numérisation et la préservation numérique.

2) Dévoiler de façon délibérée et respectueuse les récits cachés de l'histoire du Canada

- Appuyer les efforts menés par les communautés pour numériser et préserver le matériel culturel et patrimonial des groupes marginalisés et en quête d'équité.
 - Numériser en priorité les contenus et les collections respectant les principes de vérité et de réconciliation et ceux d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Faire connaître à travers les secteurs les efforts déployés pour accroître la découvrabilité et la facilité d'utilisation.
 - Échanger avec les utilisateurs des institutions de la mémoire collective pour comprendre et soutenir une approche de la découverte axée sur l'utilisateur.

3) Renforcer les capacités intersectorielles

- Déterminer la capacité actuelle de numérisation au Canada, en indiquant les lacunes et les possibilités futures.
 - Créer des communautés de pratique pour développer une expertise et une formation durables en matière de numérisation et de préservation numérique.

- Développer et soutenir les pôles intersectoriels d'expertise en matière de numérisation, d'accès et de préservation, en offrant des possibilités de collaboration à l'échelle locale, régionale et nationale.
 - Organiser un forum périodique afin d'encourager les partenariats, les collaborations et le partage des ressources.

Groupes de travail

À partir de la définition d'un nouvel ensemble de priorités stratégiques, trois groupes de travail ont été créés au printemps 2023 pour rendre opérationnel l'important travail d'accès respectueux au patrimoine numérique canadien et de préservation de celui-ci. Les groupes de travail sont composés de membres de notre Comité de direction et de notre Comité consultatif. Ils correspondent aux trois priorités centrales établies dans le cadre stratégique.

Groupe de travail	Priorité stratégique centrale
Groupe de travail sur les principes approuvés par la communauté	Veiller à ce que les contenus importants pour la population canadienne soient accessibles sous forme numérique
Groupe de travail sur les priorités relatives au dévoilement des contenus cachés	Dévoiler de façon délibérée et respectueuse les récits cachés de l'histoire du Canada
Groupe de travail sur le renforcement des capacités intersectorielles	Renforcer les capacités intersectorielles

Faits saillants des groupes de travail

Groupe de travail sur les principes approuvés par la communauté

L'un des principaux objectifs réalisables de ce groupe consiste à élaborer un ensemble de principes approuvés par la communauté en matière de contenu. S'appuyant sur un ensemble de principes fondamentaux établis en 2019 par l'ancienne SNPD, ce groupe de travail a mis à jour et retravaillé ces principes pour les adapter aux défis et au contexte de 2023 et des années à venir. Ces principes directeurs actualisés pour les organisations du secteur GLAM encourageront la préservation, la conservation et le soutien diversifiés, consciencieux et respectueux des collections du patrimoine culturel. Le groupe de travail a notamment discuté de la nécessité de faire en sorte que les principes tiennent compte explicitement de sujets tels que l'intelligence artificielle, la récupération de données, les grands modèles de langage et d'autres changements technologiques auxquels le secteur du GLAM est confronté. De plus, le groupe de travail réfléchit à la manière dont ces principes devraient refléter l'importance de la propriété et des connaissances traditionnelles.

Le travail sur ces principes est en cours et leur publication est prévue pour 2024.

Groupe de travail sur le renforcement des capacités intersectorielles

Ce groupe de travail s'est vu attribuer trois principaux objectifs :

- 1) Déterminer la capacité de numérisation actuelle du Canada, en indiquant les lacunes et les possibilités futures.
- 2) Organiser la formation et le partage des ressources.
- 3) Créer des communautés de pratique pour la numérisation et la préservation numérique durables.

Dans la poursuite du premier objectif, le groupe a déterminé que la main-d'œuvre qualifiée, les connaissances, l'équipement, le financement et la formation sont autant de facteurs qui ont une incidence sur les capacités, et que chacun d'entre eux doit faire l'objet d'une évaluation. Le groupe étudie également les répercussions des nouveaux développements et des innovations sur les capacités de numérisation. À cette fin, les membres du groupe ont commencé à dresser une liste qui met l'accent sur les voies d'accès aux collections numériques détenues par des organisations disposant de faibles ressources.

Ce groupe de travail s'emploie également à définir et à promouvoir le partage des précieuses ressources en matière de formation. Nombre de ces ressources sont actuellement cloisonnées (p. ex., les formations dispensées par les associations régionales de musées ou d'archives), de sorte que le partage réciproque et les incitations financières permettraient de diffuser une partie de ces connaissances. De plus, de nombreuses ressources de formation sont actuellement disponibles dans une seule langue officielle. Ce groupe a donc proposé la traduction comme moyen efficace pour promouvoir une meilleure mise en commun des connaissances. Les possibilités de formation existantes pourraient également être diffusées sur le site Web de la CNPC afin d'en améliorer la visibilité.

Le groupe de travail a établi que la création d'une communauté de pratique (CdP) à partir de groupes existants est le chemin le plus court vers une CdP durable. La gestion de la communauté de pratique par plusieurs secteurs sera essentielle pour favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance.

Le calendrier de ce groupe de travail est encore en cours d'élaboration. Toutefois, les résultats d'au moins certaines de ces activités sont attendus pour l'année 2024.

Groupe de travail sur les priorités relatives au dévoilement des contenus cachés

Les premiers travaux du groupe de travail ont porté sur la précision de son mandat, la définition de l'étendue des travaux et la détermination des domaines susceptibles d'être explorés. À mesure que les travaux se poursuivent en 2024, un plan de travail et un calendrier associé seront mis au point.

Suite des travaux

En 2024, la CNPC s'appuiera sur la dynamique créée par ses travaux de consultation et de refonte réalisés de 2020 à 2023. Nous continuerons à faire progresser les objectifs des groupes de travail et le plan stratégique plus large. De plus, nous travaillerons en collaboration pour diffuser les projets, les initiatives et les défis importants, tant au sein de notre coalition qu'au-delà. Nous nous efforcerons de mieux faire connaître la CNPC et son travail dans l'ensemble du secteur GLAM et de nouer des relations avec des organisations aux vues similaires. Enfin, nous continuerons à défendre le patrimoine numérique dans le paysage nord-américain, pour veiller à ce que les travaux de numérisation et de préservation soient accessibles, que les histoires cachées soient dévoilées et que la création de coalitions soit une priorité à chacune des étapes du processus.

Remerciements

La CNPC reconnaît les territoires des nations et des peuples autochtones qui existent sur les terres aujourd'hui connues sous le nom de Canada. La CNPC s'engage à respecter les droits inhérents des peuples autochtones à la dignité et à la diversité de leurs cultures, traditions, histoires et aspirations.

La CNPC bénéficie du soutien du Secrétariat du Réseau canadien de documentation pour la recherche. Nous remercions le Secrétariat et les nombreuses personnes et organisations de partout au Canada qui ont contribué à l'élaboration d'une CNPD redéfinie, à la définition de notre cadre stratégique et à nos efforts de collaboration au cours de l'année 2023.

En outre, nous saluons le dynamisme des groupes de travail et de leurs présidents respectifs, et leur détermination à réaliser les priorités stratégiques de la CNPC.

Nous contacter

Visitez le [site Web](#) de la CNPC ou contactez-nous à secretariat@ccd-h-cnpc.ca. Si vous souhaitez recevoir régulièrement des nouvelles et des mises à jour de notre part, inscrivez-vous sur la [liste de diffusion de la CNPC](#).